



Luxembourg, le

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

10 MAI 2016

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2008 du 15 avril 2016 de l'honorable député Monsieur Roger Negri, concernant la délocalisation du contrôle aérien du contrôle d'approche vers un prestataire de service étranger, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch

Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n°2008 du 15 avril 2016
du Député Roger NEGRI**

En réponse à la question parlementaire de l'honorable député, il m'échoit d'apporter les réponses suivantes concernant la question parlementaire sous rubrique :

Je me permets de renvoyer l'honorable député aux réponses données aux questions parlementaires n°714 du 18 novembre 2014 et n°1490 du 9 octobre 2015, à mes explications données lors de la commission parlementaire du développement durable du 28 janvier 2016 ainsi qu'à mes interventions orales lors de la présentation de l'Etat de la Nation abusé par l'honorable Député pour revenir à ce sujet.

J'informe l'honorable député à cet effet que les études concernant la faisabilité technique et financières de ce projet m'ont été remises entre temps par *Belgocontrol* et par la *Deutsche Flugsicherung*.

Ainsi et comme d'ailleurs déjà annoncé, je vais présenter ces deux propositions à la Commission du développement durable de la Chambre des députés lors d'une prochaine réunion, fixée en principe au 9 juin 2016.